



mag'

DOSSIER PLAN DE RELANCE



LOI CLIMAT ET RÉSILIANCE CE QUI VA CHANGER





NUMÉROS UTILES

URGENCES

SAMU : 15
 POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05
 GENDARMERIE : 17 ou 05 56 03 2153 POLICE
 MUNICIPALE : 05 57171117 CENTRE ANTI
 POISON : 05 56 96 40 80

SERVICES

MAIRIE DE LACANAU : 05 56 03 83 03 MAIRIE
 ANNEXE LACANAU OCEAN
 05 56 03 21 22 - www.lacanauf.fr

EDF : 0810 33 30 33 - www.edf.fr

EAU : SUEZ Eaux
 09 77 40 1117
 www.toutsurmoneau.fr

ORDURES MENAGÈRES :
 05 56 53 27 43 ou 0800 505 508 Jour de
 collecte, et détails sur le site
 www.smicotom.fr

DÉCHETTERIE : 05 57 70 51 27 du Mardi
 au Samedi
 de 9h à 12h et 13h30 à 17h20; ouverte
 le dimanche matin

MÉDIATHÈQUE :
 LACANAU : 0557170810
 LACANAU OCEAN (salle l'Escoure) : 05 56 03
 17 26

CULTE :
 culte catholique : 05 56 03 52 36
 (Association paroissiale de Lacanau Océan)

- 3 **EDITO** de la Présidente
- 4 **Assemblées Générales**
- 5 **Esprit des nouveaux statuts**
- 6 **"Le Matelot"**
- 7 **Cinéfamilia Disparition inquiétante**
- 8 **Urbanisme**
- 9 **APLLO PRATIK**
- 10 **Quoi de Neuf**
- 11 **Loi Climat et Résilience**
- 12-15 **DOSSIER** Plan de Relance
- 16-17 **LIVRE** : Les chemins de fer
économiques de Gironde
- 18-19 **Le Sable de la Côte d'Argent**
- 20 **Zone de Bzz**
- 21 **NOS ACTIONS**
- 22-23 **Interconnection** France-Espagne
- 24 **PMR Océanides**
- 25 **Pistes Cyclables**
- 26 **Association** : A l'Ouest Coworking
- 27 **365** Chez Pain Pain





Journal d'information des Amis,
 Propriétaires et Locataires de Lacanau
 Océan (A.P.L.L.O.)
 Association loi 1901
 A.P.L.L.O. - 2 rue Perpère 33680 Lacanau Océan
 contact@aplo.fr
 www.aplo.fr
 Facebook : Aplo Asso
 Instagram : @aploasso

Directrice de la publication :
 Marie-Thérèse FABRE
 Commission paritaire des publications et
 agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de rédaction : Marie-Thérèse
 Fabre, Alain Crombez, Nathalie Giré,
 Dominique Gisson
 Rédacteurs : administrateurs, adhérents

Crédits photos :
 A.P.L.L.O., D.F.C.I., ministère des Sports,
 S.M.I.C.O.T.O.M., Arthouse studio,
 commune de Lacanau (réunion publique,
 conseil municipal), Jean Perroteau, Claudia
 Kunin Corbis, Jean-Pierre Stynen, Xavier
 Soinard, R.T.E., A l'ouest coworking, Adobe
 Stock, Freepik.

Les textes sont publiés sous la
 responsabilité de leur(s) auteur(s).

Conception graphique : Amaia Communication
 Imprimeur : Bioécoprint - Lacanau

Dépôt légal à parution :
 N° ISSN : 1294-5625

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Thucydide écrivait fort justement que « La force de la Cité ne réside ni dans ses remparts ni dans ses vaisseaux mais dans le caractère de ses citoyens" et même si nous avons dépassé la quarantaine, il est bon de se remémorer les lettres d'anniversaire. En voici une que la pandémie ne nous avait pas permis de publier jusqu'à présent.

Marie-Thérèse FABRE



Thukydides schrieb treffend: « Die Starke einer Stadt liegt nicht in ihren Mauern oder Schiffen, sondern im Charakter ihrer Bürger». Also auch wenn wir die Quarantäne überstanden haben, ist es gut, sich an Geburtstagsbriefe zu erinnern. Hier ist einer, den wir wegen der Pandemie noch nicht veröffentlichen konnten.

Traduction allemande Jean-Jacques Pieyre - Ina Roy

Marie-Thérèse FABRE



Thucydides rightly wrote that « men make the city, and not walls or ships without men in them » and even though we are over forty, it is good to walk down memory lane and relive birthday letters. The pandemic did not allow us to publish this one until now.

Marie-Thérèse FABRE



Une association au coeur de l'Histoire de Lacanau

René Magnon

J'ai le plaisir de répondre à une demande de la présidente de l'Association des propriétaires et locataires de Lacanau Océan, qui me fait l'honneur pour ce numéro anniversaire des 40 ans d'existence de cette quadra, de rappeler à la lumière d'un parcours d'ex-administrateur, secrétaire et rédacteur de la revue, ce qu'en tant qu'auteur consacré depuis "historien local", j'en ai appris. Spontanément je lui ai proposé ce point de vue, car en ce qui concerne l'histoire de la commune, l'association peut se targuer d'y avoir été placée de nombreuses fois au centre. Ce dont je peux témoigner, c'est en tant qu'acteur engagé sous la présidence de deux anciens présidents Gilbert Sellem, aujourd'hui disparu qui devint 1er adjoint dans la première municipalité de Jean Michel David, puis de celle de "mon ami de trente ans," Jean Pierre Ménard. C'est donc sur une bonne douzaine d'années' que j'ai pu observer en citoyen attentif notamment, lors des campagnes électorales de 2001, 2008, 2014, ainsi qu'en 2008, en simple adhérent et au cours de cette dernière en 2020, combien l'histoire peut nous éclairer. Notamment comme a pu le formuler tellement mieux, que nous, un grand homme d'Etat, M. André Malraux, dans le concept suivant : "L'avenir est le présent que nous fait le passé".

L'auteur historien contemporain local, qu'une intégration totale dans cette commune ainsi que la passion qui l'anime lui ont permis de devenir, peut avancer que c'est dans les différentes mutations de sa raison sociale que l'association affiche depuis non pas 40 ans, mais depuis 1906, soit depuis 114 ans que se trouve l'importance qu'elle a eue au fil des ans, selon les personnalités en présence et à différentes périodes. A savoir dans

: Le comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau Océan {1906} - Le syndicat des acquéreurs des terrains du lotissement de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan {1928} - L'Association syndicale libre des acquéreurs de terrains du lotissement de Lacanau Océan {1930} - L'Association syndicale autorisée des propriétaires de Lacanau Océan (Asap 1936) - et enfin, dans L'Association des propriétaires de Lacanau Océan, à partir du 5 avril 1980 devenue l'Association des Amis, propriétaires et locataires de Lacanau Océan, en 2016.

Mais pas seulement ! Ce qui a toujours motivé parfois certains administrateurs depuis que Georges Ortal, {1879-1943}, le premier président, en 1906, administrateur de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan - le second fils de Pierre Ortal {1846-1925} le fondateur de la Société, "de la ville océane", c'est aussi l'objectif primordial de départ : la défense des habitants de Lacanau Océan, qu'il lui conféra lors de sa création et qui lui donna sa raison d'être. C'est à dire la défense de leur cadre de vie, de l'environnement et de leurs intérêts. Une finalité qui a tenté ou conduit souvent nombre d'administrateurs à se lancer dans une région fort rugbystique, dans la mêlée des élections municipales. Un objectif repris également à bras le corps, avant eux, par les notables de la station dans le tout premier syndicat d'initiative fondé au cours des deux premières décennies du XXe siècle, ce qui créa une inévitable bataille de pouvoirs, entre eux et les élus. Une volonté affichée à l'époque, ô combien, et qui apparaît clairement tout au long des procès-verbaux contenus dans le recueil des délibérations des divers mouvements. C'est l'analyse que j'en ai faite immédiatement quand Gilbert Aymard dit "Gilou", un des principaux cofondateurs de l'Association des propriétaires {1980}, défenseur acharné de "son Lacanau Océan", président d'honneur de l'association dans les dernières années de sa vie, découvrit et favorisa l'intérêt pour l'histoire, dans la fonction de secrétaire et de rédacteur de la revue Vivre à Lacanau Océan, que j'occupais à l'époque.

En effet, en 2001, il me confia le recueil des délibérations de 1906 à 1978 des assemblées générales des différents mouvements cités plus haut. Un document d'archives capital² qui nous permet de constater combien la lutte fut âpre de tout temps, quand après de multiples évolutions proposées par les différentes municipalités au bénéfice tour à tour du "bourg, du lac, de l'océan et des "écarts" devenus, les villages", les communautés issues de ces lieux - en pleine mutation - étaient en concurrence et revendiquaient en permanence pour "leur propre paroisse" A tel point que perdura cet état d'esprit, mais qui tend à s'estomper aujourd'hui. Ce sentiment fut d'ailleurs renforcé en 1924 par la déclaration officielle de demande de scission entre la ville et l'océan, en conseil municipal du 2 mai 1924³, par Jean Sully Bossuet le maire de l'époque qui créa également un poste "d'adjoint spécial" pour Lacanau Océan mais que supprima un de ses successeurs, Jean-Michel David, soixante-dix-sept ans après, en 2001. Avant lui, et après de multiples péripéties, Roger Grassian, maire entre 1957 et 1969 après l'avis du conseil d'état qui déclara en dernier lieu, "qu'une scission au sein de la commune de Lacanau allait à l'encontre de la jurisprudence," appliqua la directive préfectorale en 1960, afin de conserver cette commune, "une et indivisible"⁴ et que son successeur Pierre Lavergne après la Seconde Guerre Mondiale reprit à son compte.

Le contenu de ce recueil, relatif aux points de vue multiples qui se sont affrontés sur d'innombrables situations me donne aussi l'occasion de dire combien, je me sens redevable envers le président Gilbert Aymard d'avoir saisi à ce point qu'il était important de développer la recherche historique et combien j'apprécie de pouvoir m'y consacrer encore. De 2000 à aujourd'hui une soixantaine d'articles liés à l'histoire contemporaine de Lacanau ont été publiés par l'association et par différents auteurs dans sa revue aux multiples visages au fil du temps, allant de Vivre à Lacanau Océan, Vivre à Lacanau Océan le journal des résidents et estivants et dernièrement à Aplo Mag' Le journal des Amis, propriétaires et locataires de Lacanau Océan.

En conclusion, je voudrais rappeler que par son existence même, et par l'action des différents présidents et administrateurs bénévoles qui l'animent parmi toutes les autres associations existantes, les habitants et usagers de la "ville océane" participent ainsi à la vie démocratique de la commune.

¹ De 1999 à 2001 administrateur secrétaire et rédacteur de la revue, de 2001 à 2006, simple adhérent pour occuper la fonction d'animateur du Comité histoire du centième anniversaire de Lacanau Océan, et auteur de l'ouvrage commémoratif, puis à nouveau secrétaire rédacteur de //Apia de 2006 à 2008 et président de 2008 à 2009.

² Document consultable sur le site de l'Aplo www.aplo.fr

³ Page 120, Cf "Un conseil municipal historique"; dans l'ouvrage cité en note

⁴ Lire ou relire René Magnon. Lacanau Océan a cent ans, 1906-2006. Ville de Lacanau 2006, pages, 119 à 136.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 SEPTEMBRE 2022 9H00 - SALLE L'ESCOURE

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

PRESENCE OU POUVOIR

TRES IMPORTANT: Si vous ne pouvez être présents, nous vous prions de transmettre votre pouvoir (ci-joint), soit par internet à contact@aplo.fr, soit par courrier, soit à un autre adhérent afin que le quorum des présents ou représentés soit atteint.

COTISATIONS

Ne peuvent participer, ET VOTER, à cette Assemblée générale que les adhérents à jour de leur cotisation 2022.

(Peuvent assister, les personnes invitées par le Conseil d'administration.)

C'est pourquoi nous demandons à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur fiche d'adhésion et réglé leur adhésion 2022 de bien vouloir le faire AVANT l'Assemblée Générale,

Par chèque ou virement bancaire ou postal, ou bien **par virement sécurisé depuis le site www.aplo.fr via PAYPAL**
(Cela facilite le travail du trésorier et du secrétaire)

Notre bureau d'accueil vous recevra à partir de 8H30 pour procéder au pointage et à la signature des listes de présence.

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE de la SEANCE

Réception des adhérentes et adhérents

09H00 : Assemblée Générale Extraordinaire

Présentation des nouveaux statuts -Vote

9H30 : Assemblée Générale Ordinaire

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021- Vote.

- Présentation des rapports moral et financier 2021 (ce dernier figurant ci-dessous) - Prévisionnel 2022 - Vote.

- Élection du conseil d'administration : présentation des candidats - Vote.

- Information sur l'actualité canaulaise et actions entreprises.

11H00 : Accueil des élus et invités

(Questions - réponses avec les élus)

12H30 : Pot de l'amitié

EXERCICE FINANCIER 2021			
Ressources		Affectations	
Cotisations adhérents	2 275,00	Site internet	767.13
Souscriptions annonceurs	200,00	Communication	255.81
Intérêts avoir Livret A	29,49	Assurance	282.50
Dons matelot	640,00	Frais bancaires	151.20
		Frais postaux	127.10
		Fourniture bureau	117
TOTAL	3 144,49	TOTAL	1 700,74
Solde : 1443,75			
Bilan financier 2021			
Avoir au 01/01/2021	7 719,38	Avoir livret A	5 926,87
Solde de l'exercice 2020	1 443,75	Avoir CCP	3 054,44
		Avoir Paypal	181,82
Avoir au 31/12/2021	9 163,13	Avoir au 31/12/2021	9 163,13
BUDGET PREVISIONNEL 2022			
Ressources		Affectations	
Cotisations adhérents	3500,00	Revue	4000,00
Souscriptions annonceurs	2000,00	Site internet	300,00
		Communication	490,00
		Assurance	300,00
		Frais bancaires	160,00
		Fournitures de bureau	120,00
		Frais postaux	130,00
TOTAL	5500,00	TOTAL	5500,00
Solde : 1443,75			

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

APPEL À CANDIDATURES

Si vous désirez participer avec nous à cette aventure que constitue la vie de l'APLLO, rejoignez-nous, soit au sein du Conseil d'Administration, en étant présent ou représenté, 4 à 6 fois par an, soit ponctuellement en nous envoyant articles, enquêtes, témoignages, photos, à publier (ou non) dans notre revue, sur facebook, instagram ou notre site internet. Pour postuler au Conseil d'Administration, merci d'envoyer un courrier de candidature à la présidente (par courrier ou e-mail à president@aplo.fr)

Notre adresse postale :

A.P.L.L.O 2 rue Jacquemin Perpère 33680 LACANAU OCEAN

QUELQUES EXPLICATIONS CONCERNANT LES MODIFICATIONS DE NOS STATUTS PRÉVUES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Comme toute association qui se doit d'être en phase avec son environnement évolutif, l'APLLO a été amenée à modifier ses statuts à diverses reprises au cours de ces dernières années.

En 2021, une réflexion globale avait été menée, notamment en vue d'améliorer le fonctionnement interne de l'association. Ce travail avait conduit à une première série de modifications, adoptées par l'assemblée générale virtuelle de novembre 2021. En 2022, il est proposé de les compléter afin que la « mue » soit complète. Il s'agit tout autant de mettre en adéquation les statuts avec l'existant que d'ouvrir des possibilités en anticipant les évolutions éventuelles.

Dans cette optique, le règlement intérieur de 2018 a été refondu et adopté le 7 mai 2022.

Vous trouverez les statuts actuels et les propositions de modification ainsi que le règlement intérieur sur le site internet de l'APLLO : www.apllo.fr

Ci-dessous, nous vous proposons un résumé des principales modifications proposées au vote de l'Assemblée générale extraordinaire.

STATUTS

Perte de qualité d'adhérent :

Cet article est principalement modifié comme suit :

- Instauration de 3 relances en cas de non-acquittement de la cotisation.
- En cas de radiation pour motif grave, possibilité pour l'intéressé de fournir des explications préalables.

Communication :

L'article 4 est désormais consacré à la communication. Il rassemble des dispositions existantes mais éparpillées jusque-là ; il intègre, en outre, l'usage de nouveaux moyens de communication potentiels : réseaux sociaux, chaînes numériques...

Financement :

Cet article 5 est largement remanié. Aussi, il est reproduit ici dans son intégralité.

« Les ressources annuelles de l'Association proviennent :

- Des cotisations payées par ses membres ;
- Des souscriptions des annonceurs ;
- Du revenu et des intérêts de ses activités et de son patrimoine (1) ;
- Des subventions de l'État, des établissements publics et des collectivités territoriales ;
- Du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé au cours de l'exercice ;
- Des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente.

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et le bilan.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir de rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Seuls des remboursements de frais sont possibles selon les modalités définies par le règlement intérieur. »

Administration :

Le conseil d'administration passe de 15 à 18 membres potentiels.

Le mandat des membres du bureau passe de 1 à 3 ans, tant par cohérence avec le mandat d'administrateur que pour assurer à l'association une stabilité de son organe de direction.

L'article consacré au renouvellement du CA (ancien 6.2) trouve désormais sa place dans le règlement intérieur, la plupart de ses dispositions utiles figurant déjà dans l'article des statuts consacré aux candidatures à la fonction de membre du CA (6.1)

Rôle de la présidence :

Un article spécifique lui est consacré au regard des responsabilités, encadrées par les statuts, qu'il exerce au nom de l'APLLO.

(1) A titre d'exemple, la statue du « Matelot » : Déjà propriétaire, l'A.P.L.L.O. a, en complément et fort logiquement, signé un contrat de cession des droits accessoires avec les ayants droit de Frédéric Hauselmann (l'auteur) s'agissant de la gestion et l'entretien de la statue. Signé en janvier 2022, le cahier des charges prévoit les modalités d'exploitation de cette œuvre de commande. Le but de ce partenariat est de créer des événements autour de la statue en obtenant, à titre exclusif, les droits de reproduction, diffusion, et communication d'images ou tout autre objet et de les vendre. Le détail précis a été stipulé dans le contrat de cession déposé à l'I.N.P.I. Cf. règlement intérieur du 7 mai 2022 Article 7- STATUE DU « MATELOT »

LE MATELOT

Dans un communiqué du Vendredi 20 mai 2022, l'A.P.L.L.O., arrière-arrière-petite-fille du « Comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau Océan » {1906}, apporte son éclairage

LA REPRODUCTION DU MATELOT

SUR LA FRESQUE DU MUR DE LA SALLE L'ESCOURE : NÉCESSAIRE RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le sujet ayant généré un émoi et des commentaires parfois épidémiques sur les réseaux sociaux, l'APLLO se sent contrainte de poser un éclairage objectif sur ce dossier et de faire les rappels utiles, consécutif à l'article paru dans le Journal du Médoc.

La commune et l'artiste ont été largement informés et prévenus en amont que l'APLLO est propriétaire de la statue dénommée

« Le Matelot » et qu'elle détient les droits d'exploitation et de reproduction à titre exclusif (déposés à l'INPI). A ce titre, nous avons précédemment demandé à l'artiste de retirer de la vente tous les dessins et autres supports dans lesquelles elle avait reproduit « Le Matelot », ce qu'elle a fait. Nous n'avons d'ailleurs demandé à ce jour aucune compensation financière pour les reproductions déjà vendues. Nous lui avons précisé que toute représentation ou exploitation ultérieure du « Matelot » ne pouvait se faire sans notre accord, quel que soit la forme, le support (y compris fresque murale) et les modalités.

Apprenant le projet de fresque sur le mur de la salle l'Escoure en remplacement de celle du centenaire de la station, nous lui avons demandé début avril de nous confirmer que cette nouvelle fresque ne comporterait aucune reproduction de la statue « Le Matelot ». Sans réponse, nous avons dû renouveler notre demande le 2 mai après avoir constaté que le site internet de la mairie précisait qu'elle réalisait une fresque dans l'esprit de ce même dessin réalisé l'été 2019.

Attentifs, à l'évolution du chantier, nous avons constaté que le projeté initial dessiné sur le mur ne contenait pas « Le Matelot ». Pourtant, alors que la fresque était pratiquement achevée, il a été ajouté ! Nous avons donc demandé à la commune et à l'artiste le retrait immédiat de cette représentation qui possède tous les attributs physiques de notre statue érigée en 2006 lors de la cérémonie du centenaire et non pas ceux de la statue démolie il y a plus de 82 ans. D'autant plus que le travail d'observation de l'artiste étant in situ, elle n'a pas pu reproduire la statue du Matelot disparu il y a 82 ans.



L'attachement de notre association au patrimoine et à la mémoire de Lacanau n'est plus à prouver : c'est le combat quotidien des bénévoles qui œuvrent au sein de l'APLLO depuis plus de 40 ans. C'est pourquoi, nous regrettons amèrement que cette réalisation n'ait pas été le fruit d'une collaboration harmonieuse et efficace. Mais, au vu de ces éléments factuels et de l'achèvement cavalier de cette fresque, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de demander le retrait de la représentation du « Matelot ».

Il ne s'agit absolument pas là de priver les habitants de la vue du Matelot auquel ils étaient attachés mais de réagir contre cette atteinte au droit de la propriété intellectuelle et à ce délit de contrefaçon (article L.335-2 du code de propriété intellectuelle). Et pour ceux ou celles qui s'inquiètent du sort de la sculpture « Le Matelot », elle est en cours de réparation et sera replacée bientôt dans un endroit sécurisé pour le public et à la vue de tous. Pour toute information complémentaire : contact@aplo.fr

Pour l'A.P.L.L.O., la Présidente, Marie-Thérèse FABRE

FILM CATASTROPHE A LACANAU

Par Patrick Point et Marie-Thérèse Fabre

Fin septembre 2017, après une dernière saison, l'exploitante du cinéma Le Cinéfamilia de Lacanau décide de tirer le rideau. Le budget nécessaire pour les mises aux normes est trop lourd pour sa propriétaire.

La disparition d'un cinéma est en soi une triste nouvelle. A Lacanau, elle se double d'un épisode gratiné de pollution à l'amiante¹

En effet, il est notoire que le bâtiment intègre des produits amiantés,



dont notamment une toiture en fibrociment. Le bâtiment a plus de 40 ans. L'interdiction du fibrociment est entrée en vigueur le 1er janvier 1997, soit au moins 15 ans après la construction du bâtiment. A cette époque et pour ce type de plaques ondulées, il n'y avait pas de substitut.

Le bâtiment de 492 m2 a été vendu à un opérateur immobilier d'Andernos. Classiquement lors de la transaction, le vendeur a fourni un constat d'état d'amiante pour informer le candidat acquéreur sur le bien qu'il projette d'acheter. Ce constat fait état de la présence de matériaux amiantés.

Un permis de démolir a été demandé en décembre 2018. Curieusement la demande ne fait pas état de la présence d'amiante et cela n'a pas été relevé à l'instruction du dossier. Le permis délivré le 20 février 2020 autorise une démolition totale et ne mentionne que des prescriptions portant sur les termites.

Il faut savoir que depuis le 19 juillet 2019 un repérage amiante avant travaux (RAAT) en cas de rénovation ou de démolition est obligatoire. Un tel document semble ne pas exister.

Les riverains du bâtiment ont découvert avec stupeur le matin du 23 Mars 2020, la présence d'une pelle mécanique et le début de la démolition bâtiment sans aucune précaution particulière.

Tout cela est confirmé par un constat d'huissier le 26 mars. Aucune mesure destinée à limiter la libération de fibres n'était visible. Aucun confinement du chantier et aucune protection pour les riverains n'ont été mis en place et ce en violation de règle du code de la santé publique.

Outre que ce comportement est susceptible de caractériser l'infraction de mise en danger d'autrui et d'autres infractions au code du travail, l'amiante étant classée au titre du code de l'environnement comme un déchet dangereux ou un déchet non dangereux selon les cas, il doit en tout état de cause être traité et géré de façon spécifique.



Rappelons qu'aux termes de l'arrêté du 21/12/2012 : « Les déchets de toute nature, susceptibles de libérer des fibres d'amiante, sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés ... ».

Le titulaire du permis de démolir a manifestement manqué à toutes les règles, mettant en danger les riverains.

Les associations A.P.L.L.O., V.L.F. et les riverains ont déposé plainte auprès de Madame le Procureur de la République.

Dans un billet d'aurore intitulé « la dernière séance », l'exploitante disait son souhait que le cinéma ne « finisse pas en building ou supermarché ». Il semble pourtant que ce soit sa destinée, mais le projet emprunte un chemin qui semble mettre au premier plan la recherche de surprofit au détriment de la santé publique et de l'environnement des canaux.

1 L'amiante est un déchet industriel dangereux qui peut être à l'origine de cancers pulmonaires et de fibroses. Dans le bâtiment, on peut le trouver sous deux formes : forme très friable pour le flocage et le calorifugeage et forme peu friable, (amiante-ciment, éverite) pour des plaques ondulées.

Sur cette page, nous vous présentons quelques projets d'aménagement et chantiers de constructions en cours ou en prévision. La liste n'est, bien sûr, pas exhaustive.



► Projet d'immeuble proche du Carrefour Market

Par délibération en conseil municipal le 22 septembre 2022 la commune a cédé 6 places de stationnement à la SCCV LACANAU BAUDOUX qui n'avait pas le nombre de stationnement règlementaire inclus dans son permis de construire pour l'immeuble « BOHO ». Elles se trouveront sur le parking Pasteur, situé à l'angle des rues Martial Prévost et Louis Pasteur, pour une durée de 15 ans et un montant de 1 000,00 € par an pour les 6 places de stationnement.

Source image, conseil municipal du 22 septembre 2021

► Projet d'immeuble à côté du Pink Amore

Par délibération en conseil municipal le 15 décembre 2021, la commune a cédé la parcelle privée communale BE77 Avenue de l'adjudant Guittard de 470 m² à la SCI SDD gérant Anrique de Freitas au prix de 570 000,00 pour la construction d'un bâtiment collectif comprenant 6 logements et une salle polyvalente ERP, du réaménagement intérieur d'un restaurant existant ERP, de la modification des façades et des toitures d'un bâtiment d'intérêt architectural protégé, (le « Pink Amore » bâtiment protégé sur le P.L.U.) et de la mise en place de clôture. La démolition et le défrichage sur la parcelle ont eu lieu au mois juin. Le permis de construire vient d'être affiché.

Source image, conseil municipal du 15 décembre 2021



► Immeuble en cours de construction (ex-hôtel Oyat)

Les travaux de l'Oyat en zone UBL se poursuivent, on peut cependant être surpris par la hauteur du mur de clôture lorsqu'on le compare avec le projet.



► Projet d'immeuble ex-supérette Casino et terrain voisin

Par délibération le 4 juillet 2022, la commune a cédé la parcelle cadastrée section BE 87 à l'Océan, 3 rue Chambrelent, de 554 m² à La SAS NACARAT au prix de 420 000,00 € pour la construction de 22 logements et 1 commerce. (R+2 et combles). La parcelle BE 88 faisant partie du projet est privée. La délibération ayant été validée, le permis de construire doit suivre.

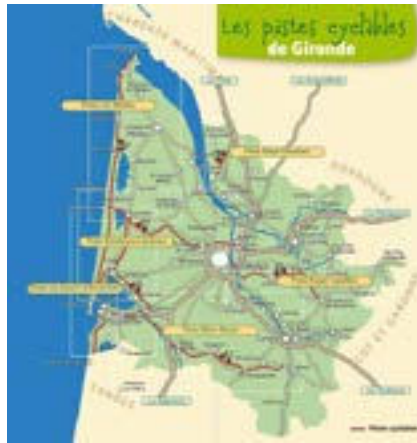
Source image, conseil municipal

du 4 juillet 2022



SÉCURITÉ SUR LES PISTES

Les pistes cyclables sont très fréquentées l'été, mais la pratique n'est pas sans danger. Elles coupent des voies de circulation très empruntées où la vitesse moyenne est généralement de 80 km/h (et 50 km/h pour celles traversant les communes). En saison estivale où chacun doit partager l'espace et respecter la signalisation en vigueur, il est primordial que les cyclistes et autres usagers respectent la signalisation mise en place, notamment les stops à l'approche des intersections. En bicyclette, le port du casque est fortement recommandé pour tous et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. L'amende coûte plus cher que le casque ! Ne badinez pas avec la sécurité.



PRÉSERVONS NOS FORÊTS, SA FAUNE ET SA FLORE

Les pompiers du SDIS33 luttent encore et toujours contre les flammes. Et des milliers d'hectares détruits. Savez-vous que la plus grande partie des feux de forêt sont d'origine humaine. Et pour que cela ne se reproduise plus, il faut veiller à respecter les prescriptions de circulation en forêt et les recommandations de prestataires. C'est l'affaire de tous. Une plaquette de la D.F.C.I aquitaine vous dit tout sur le pourquoi, le comment et surtout que les feux de forêt ne sont pas une fatalité, si l'on prend ses obligations au sérieux.

Côté maison, le débroussaillage : Toute propriété située à proximité d'un espace boisé est concernée. Attention débroussailler n'est pas défricher.

Pourquoi débroussailler ? Pour éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité. Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments.

Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention. Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur : 50 m aux abords des constructions, 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions. Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions. Vous trouverez toutes les renseignements sur le site de la D.F.C.I. : www.dfci-aquitaine.fr

MINI GUIDE PÉDESTRE (LACANAU-OCÉAN – LE PORGE) SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

Le 2 décembre 1998, l'UNESCO inscrivait les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la liste du patrimoine mondial, alors pourquoi ne pas aller marcher, rêver sur celui qui parcourt notre commune, en suivant pas à pas le fil conducteur du logo jacquaire représentant la coquille européenne, apposée sur les poteaux ou d'autres supports pendant ces 26,8 km.



Carnet de route

Départ à l'Océan, place de l'Europe, direction plage Sud en laissant Carrefour Market à

gauche. Continuez sur la route du Lion pour retrouver à la sortie de la station, le balisage jacquaire sur la Vélodyssée. Suivez la piste cyclable jusqu'à la maison forestière du Lion, tournez à gauche à la maison forestière et prenez le chemin de sable vers Longarisse. Après la flèche jacquaire « Les Pellegrins » Passez à gauche direction des Pellegrins jusqu'au panneau Le Porge 19 km. Prenez à droite dans cette direction et continuez plein sud jusqu'à la piste cimentée au carrefour du Renard ... Tournez à gauche et poursuivez jusqu'au carrefour de Longarisse à la cabane de Batichot au bord de la route. Au carrefour, prenez la piste cyclable en face, la quitter à droite aux premières maisons au niveau du panneau Le Porge 14.4km. Le chemin débouche sur la grand-rue de Longarisse au bord du lac de Lacanau. Tournez à droite Le Porge 14km. Continuez la traversée du village vers le sud. Après la pointe de Bernos, le sentier balisé serpente entre roseaux, nénuphars et dunes boisées avec un point de vue sur le lac sur 3 km. Peu après la maison forestière, vous quittez ce panorama lacustre pour suivre un chemin forestier le long des marécages de Batejin (suivant les saisons le balisage peut être masqué par la végétation). Après avoir longé la clôture de la « réserve biologique dirigée de Vire Vieille, Vignotte et Batejin » sur la partie orientale du lac de Lacanau, le chemin continue plein sud et débouche sur un espace déboisé et une route goudronnée. Prenez cette route à gauche pour rejoindre le canal des étangs au Pont de l'Esquirot. Là, empruntez le chemin qui longe la rive droite du canal jusqu'au pont du Hourbiel. De l'autre côté du pont de l'Esquirot, la petite route goudronnée à droite rejoint directement Le Porge votre destination.



SURVEILLANCES DES PLAGES CET ÉTÉ

Plage du Moutchic

Surveillance continue de 12h à 19h du 2 juillet au 28 août.
Surveillance continue de 12h à 18h du 29 août au 4 septembre.

Plage de la Grande Escoure

Surveillance continue de 14h à 18h30 du 2 juillet au 28 août.

Plage Centrale : du 2 juillet au 28 août.

Tous les jours de 11h à 19h

Plage Nord

Surveillance continue de 11h à 19h du 2 juillet au 28 août, une deuxième zone pourra être instituée si besoin à partir de 14h et jusqu'à 19h ;

Surveillance continue de 12h à 18h30 du 29 août au 1er septembre, les 3 et 4 septembre et les 10 et 11 septembre

Plage Sud

Surveillance continue de 11h à 19h du 2 juillet au 28 août.

Surveillance continue de 12h à 18h30 du 29 août au 1er septembre, les 3 et 4 septembre, les 10 et 11 septembre, les 17 et 18 septembre et les 24 et 25 septembre.

Plage Super Sud

Surveillance continue de 11h à 19h du 2 juillet au 28 août.

Surveillance continue de 12h à 18h30 les 3 et 4 septembre.



Pour joindre les postes de secours

- Poste Central – 05 56 03 22 00
- Poste Nord – 05 56 26 31 80
- Poste Sud – 05 56 26 31 88
- Poste Super Sud – 05 56 26 31 91
- Poste du Moutchic – 05 56 26 22 29
- Poste de la Grande Escoure – 05 56 03 04 79

Attention à la nouvelle signalisation mise en place cette année

	BAIGNADE SURVEILLÉE SANS DANGER APPARENT
	BAIGNADE SURVEILLÉE AVEC DANGER LIMITÉ OU MARQUÉ
	BAIGNADE INTERDITE
	ZONE DE BAIGNADE SURVEILLÉE PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE DU POSTE DE SECOURS
	POLLUTION OU PRÉSENCE D'ESPÈCES AQUATIQUES DANGEREUSES, ZONE MARINE ET SOUS-MARINE PROTÉGÉES
PAS DE DRAPEAU	ABSENCE DE SURVEILLANCE

► NOTRE NOUVELLE PERMANENCE MENSUELLE

a ouvert ses portes samedi 28 mai dernier. Venez nous rencontrer tous les derniers samedis matin du mois de 10H à midi dans la salle des APS, à l'école maternelle Antonia Guittard, 9 rue Jean Michel à Lacanau Océan.

Nous y répondrons à toutes vos questions : urbanisme, environnement, cadre de vie et autres.

Et vous pourrez aussi adhérer en direct. Pour plus d'informations : contact@aplo.fr

► POUR ACCÉDER À VOTRE DÉCHÈTERIE

A partir du 1er janvier 2022, un **Pass'Déchèteries** a été mis en place pour accéder aux déchèteries. Un Pass' unique par foyer pour réserver le service strictement aux usagers, faire contribuer les gros producteurs de déchets, limiter les abus et réduire les files d'attente. Il s'adresse aux particuliers qu'ils soient en résidence principale ou secondaire (un justificatif de domicile de moins de 3 mois sera à fournir lors de la demande) et pour les professionnels domiciliés sur le territoire du Smicotom (un extrait de Kbis sera à fournir lors de la demande). Il est indispensable pour accéder aux sites dès le 1er janvier 2022.

Comment l'obtenir :

Vous pouvez en effectuer la demande sur www.smicotom.fr/mise-en-place-dun-controle-dacces-informatise-en-decheterie/

Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse suivante :

Smicotom Pass'Déchèteries
20 Zone activités 33112 Saint Laurent Médoc.

Un numéro vert (gratuit) est désormais à votre disposition 08 00 50 55 08.



► LE SMICOTOM VOUS PROPOSE DÉSORMAIS UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS.

L'entretien du jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies, élagage d'arbres) représente à lui seul 180 kg de déchets verts par foyer (données Smicotom 2020), beaucoup de temps et beaucoup de sueur ! On coupe, on ramasse, on charge, on transporte en déchèterie, on décharge... et pourtant c'est de l'or pour le jardin ! Il existe des solutions pour les utiliser à domicile grâce au broyage. Le Smicotom propose une prestation de broyage à domicile via un prestataire (Med'Loc). Il finance 20 euros du forfait de la première heure de prestation dans la limite de deux demandes par an (paiement direct au prestataire). Il reste alors 40 euros de la première heure à charge du particulier dont 50% est éligible au crédit d'impôts. www.smicotom.fr/nos-actions/la-prestation-de-broyage/



► FRONT DE MER AU QUOTIDIEN OU NOTRE LITTORAL 2.0

À l'heure de la virtualité, une initiative plutôt sympathique pour être acteur et actrice du quotidien de notre front de mer et de l'érosion. Un tout nouveau poste d'observation CoastSnap a fait son apparition au niveau du belvédère près du restaurant Le Kayok, prenez une photo de la plage et envoyez-la à #CoastSnapNA



(un projet initié en Australie en 2017). Ce poste de surveillance expérimental et participatif a pour objectif d'impliquer les citoyens qui vont prendre une photo et l'envoyer à l'Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine. Les scientifiques pourront ainsi comparer les différentes prises de vue répétées à partir du même point fixe et suivre l'évolution du trait de côte. Ils disposeront ainsi d'une série de photos de la plage prises à partir du même point fixe.

► QUELQUES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

-Route du Lion, rues des Mimosas, des Écureuils, de la Dune et des Cigales : mise en souterrain des réseaux de distribution électrique, de télécommunication et d'éclairage public. L'opération représente un investissement de 617 000 euros, le Syndicat Intercommunal d'Électricité du Médoc (SIEM) participant à hauteur de 168 000 euros.

-Réalisation d'un trottoir le long du stade Albert François, jusqu'au carrefour de l'avenue de la Métairie.

-Réalisation de STOP au niveau des carrefours : Chemin des gemmeurs - résidence les Chalets du Golf-résidence les Landaises, chemin des Gemmeurs - allée des Golfs - corniche des Greens, corniche des Greens - Lotissement Green Parc.

-Travaux du Département de la Gironde sur la piste cyclable entre Le Huga (rond-point du Casino) et Le Moutchic

Département de la Gironde.

-Chantier d'assainissement Talaris-Les Pellegrins : Du rond-point de la Cousteyre

jusqu'à la station d'épuration en empruntant la voirie existante.



► LES SANGLIERS S'INVITENT EN VILLE:

Cette année, ils sont venus seuls ou en famille, visiter les rues (renversant les poubelles) et les jardins privés. Alertés sur les dégâts occasionnés, les services municipaux ont répondu à un de nos adhérents que : « Les dispositifs techniques existants pour éviter l'ouverture des couvercles de bacs ne sont pas efficaces dans le temps. La ville et le Smicotom étudient la possibilité de mettre en place des points d'apports volontaires pour la collecte des ordures ménagères et recyclables (même principe que la collecte du verre) sur les secteurs les plus appropriés de Lacanau-Océan. Quant aux



sangliers, des battues sont mises en oeuvre mais ne permettent pas de juguler

la présence de ces animaux en milieu « urbain ». A suivre donc ...

LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : CE QUI VA CHANGER

Il s'agit de la Loi 2021-1104⁽¹⁾ du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Cette loi comporte un important chapitre (III) relatif à lutter contre l'artificialisation des sols en adaptant les règles d'urbanisme. L'objectif est fixé dans l'article 191 :

« Afin d'atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050, le rythme de l'artificialisation des sols dans les dix années suivant la promulgation de la présente loi doit être tel que, sur cette période, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale soit inférieure à la moitié de celle observée sur les dix années précédant cette date. Ces objectifs sont appliqués de manière différenciée et territorialisée, dans les conditions fixées par la loi. »

Ceci se traduit par une artificialisation des sols sur la période 2022-2031 limitée à la moitié de ce qui a été artificialisé entre 2012 et 2021.

2 principaux décrets d'application ont déjà été publiés pour l'application de cette loi.

Le premier 2022-762 du 29 avril 2022⁽²⁾ est relatif aux objectifs et aux règles générales en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

L'artificialisation des sols sera gérée au niveau des régions, Nouvelle Aquitaine pour nous, au niveau du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) puis sera décliné dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) au niveau des Communautés de Communes (CDC) puis traduit dans le Plan local d'urbanisme (PLU) des communes.

La capacité d'artificialisation sera définie dans les prochains mois par territoire de la région (CDC, métropoles) en fonction des enjeux dans ces territoires.

Le second 2022-763 du 29 avril 2022⁽³⁾ est relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols pour la fixation et le suivi des objectifs dans les documents de planification et d'urbanisme.

Les catégories de surface sont définies à l'article L 101-2-1 du code de l'urbanisme et en particulier sont considérées comme artificialisées

- D'une part « les surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles. »

- Mais aussi « les surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée, y compris si ces surfaces sont en chantier ou sont en état d'abandon. »

Il résulte de cette classification qu'un parc urbain ou la pelouse d'un stade sont considérés comme artificialisés !

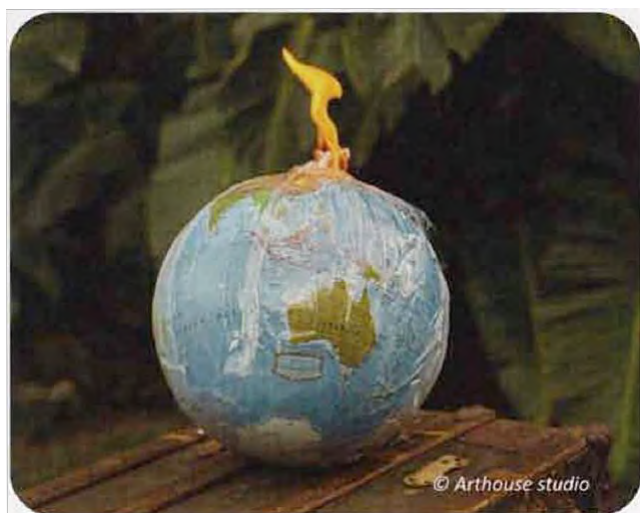
Les liens raccourcis ci-dessous vous permettront d'accéder directement aux pages des sites concernés. Vous pouvez également consulter le site relatif à l'état des lieux de l'occupation des sols

<https://cutt.ly/JLhd57h> (page 2 occupation des sols OCS)

⁽¹⁾<https://cutt.ly/TLho15b>

⁽²⁾<https://cutt.ly/TLhoJZD>

⁽³⁾ <https://cutt.ly/dLhdM0I>



PLAN PARTENARIAL D'AMENAGEMENT

Par Pierre Barras

La commune de Lacanau a été rendue éligible au financement de France Relance, financement traduit par la signature d'un contrat de partenariat d'aménagement (P.P.A.) en date du 14 décembre 2021 et avec la préfecture. Les crédits affectés doivent être consommés avant fin 2024.

Ce P.P.A. comporte des actions liées au recul du trait de côte (étude de relocalisation, aménagement de la promenade Lacaze et du front de mer), mais aussi des projets relatifs à l'aménagement de la station et plus particulièrement au niveau des allées Ortal et de la place Charles De Gaulle ainsi que la création d'un pôle d'échange multimodal (P.E.M.). Ces projets ont été présentés en réunion publique le 31 mai dernier.

● AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE

Cet aménagement sera une aggravation des conditions de circulation sur cette place.

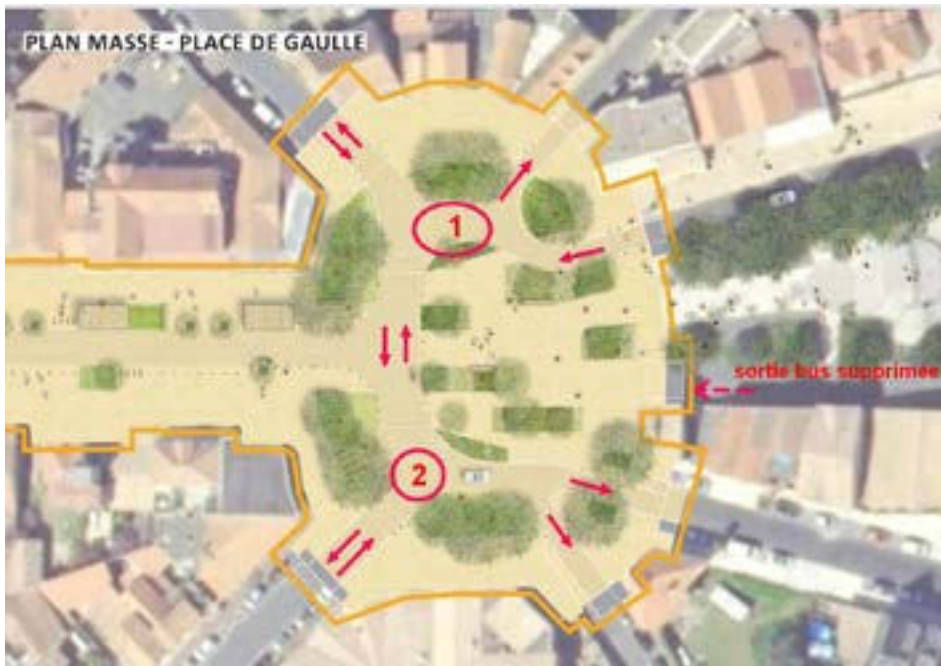
En effet il supprime un giratoire, au fonctionnement satisfaisant, car étant la meilleure solution pour ce carrefour à 7 branches. Il va en résulter une complexification des échanges sur cette place qui est le point de passage central des trajets sud-nord, complexification se traduisant par :

- Une zone de conflit au nord (1) avec un inter croisement de tourne-à-gauche entre la place-la rue Chambrelent d'une part et l'avenue de l'Europe- la place d'autre part,
- Un tourne-à-gauche (2) en venant de l'Avenue Garnung pour entrer sur la place

De plus la sortie des bus depuis la gare routière est supprimée !

Enfin cet aménagement supprime 16 places de parking, places ayant une double utilité :

- L'accès aux commerces. Cet accès est nécessaire pour ceux qui n'ont pas ou plus la possibilité d'utiliser les modes doux. Mais aussi pour ceux qui y stationnent provisoirement le temps de se repérer dans le centre de la station.



Source Image commune Lacanau réunion publique du 31 mai

L'aménagement de la place n'est pas nécessaire vis-à-vis de l'aménagement des allées Ortal donc le financement dédié peut être réorienté vers la relocalisation du poste central, financement actuellement à la charge de la commune mais de plein droit éligible au P.P.A. (recomposition des territoires soumis à l'érosion).



PLAN PARTENARIAL D'AMENAGEMENT

• LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (P.E.M.)

Le Pôle d'échange multimodal est implanté dans le triangle rive est de la Gringue Nord – Avenue Plantey – Avenue du Cantabria et a été présenté selon 3 versions semblables. La première, occupant le plus d'espace, est reprise ci-dessous.

La réalisation de ce Pôle d'échange multimodal P.E.M. présente plusieurs inconvénients. En effet :

- Il peut être considéré comme artificialisant une surface de l'ordre de 5000 à 6000 m² en fonction des solutions, une artificialisation qu'il faut comptabiliser au titre de l'article 191 de la loi climat et résilience du 22 août 2021 (objectif Zéro artificialisation nette en 2050). (lire notre article page 11)

- Le déplacement de 700 m de la gare routière de son emplacement actuel en bas de la salle l'Escoure est une pénalisation des usagers car la mise en place d'une navette, seulement estivale, ne peut pas compenser le déplacement de la gare routière. En effet, il faut 3 rotations d'une navette de 20 places pour acheminer les voyageurs d'un bus de 60 places. Donc, pour être sûr de monter dans le bus, il faut prendre la première rotation de la navette ce qui va augmenter le trajet global de 20 à 30 minutes.



- L'entrée et la sortie du parking et de la gare routière interceptent la piste cyclable le long de l'Avenue du Cantabria. Il en résulte que l'exploitation du P.E.M. est source de conflit entre les usagers et donc potentiellement accidentogène. De plus cette piste est une piste majeure supra communale car elle fait partie de l'itinéraire Vélodyssée Atlantique ⁽¹⁾.

Ce parking se substituant à celui du front de mer dont l'aménagement n'est prévu qu'en 2026-2027 ; sa réalisation en 2023-2024 n'est pas une nécessité et le financement dédié peut être réorienté vers la relocalisation du poste central, financement actuellement à la charge de la commune mais de plein droit éligible au P.P.A. (recomposition des territoires soumis à l'érosion).

⁽¹⁾ www.lavelodysee.com

tarifs éco bio éco bio éco bio éco bio éco bio éco

IMPRIMERIE PANNEAUX PUB CREATION GRAPHIQUE

Sarl bioecoprint
ZA La meule
33680-LACANAU VILLE
contact@bioecoprint.fr
05 57 70 10 10

ALTERNATIF
COIFFURE MIXTE

12 rue Coupos - 33680 Lacanau Ville
Alternatif Coiffure 05 57 70 50 49

AGENCE DES ALLEES

Transactions-Locations de vacances
2 Route de l'Atlantique 33 680 Lacanau
www.agencedesallees.com
Tél. 05.56.03.22.94
Siret 495 212 168 000 33
Carte professionnelle 33621010000279154
Généraliste Groupement 122 Rue des 3 Fontaines 32 000 Nancy

PLAN PARTENARIAL D'AMENAGEMENT

• LA GARE ROUTIÈRE

L'aménagement de la place Charles De Gaulle est problématique pour la sortie des bus de la gare routière, Le déplacement de la gare routière à côté du P.E.M. est problématique pour les usagers des bus.

Néanmoins il existe une solution de déplacement de la gare routière ne la rendant plus tributaire des projets d'aménagement.

La gare routière peut être transférée sur le parking du mail, comme figuré ci-dessous, ce qui permet un minimum de décalage et s'implifie le trajet des bus

L'entrée et la sortie s'effectue par l'avenue de l'Europe mais sans tourne-à-gauche pour l'entrée des cars arrivants, car faisant demi-tour au giratoire de la place de l'Europe.

SITUATION ACTUELLE



AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



● LA PROMENADE LACAZE

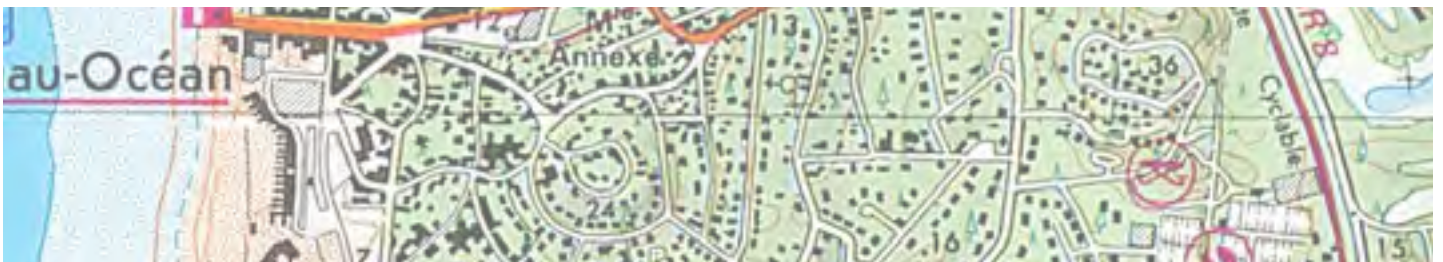
Lors de la réunion publique, il a été présenté l'aménagement de l'espace entre la promenade Lacaze et la résidence "Les Océanides".



Image @Phytolab commune Lacanau réunion publique du 31 mai

Le problème est qu'avant d'atteindre cet espace, il faudra passer dans le goulot d'étranglement au droit de la résidence qui s'est substituée à l'Oyat.

PLAN PARTENARIAL D'AMENAGEMENT



GARAGE DOMINIQUE LABAT

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - RÉPARATIONS

Disponibilité 24h/24 TOUTES MARQUES

Tél. 05 56 03 50 40
retaildelacanau@lesocanides.fr - garage-labat.com
18 avenue de Bordeaux - 33680 LACANAU VILLE

OCEAN PROTECTION SERVICES

Systèmes de sécurité
Télé-surveillance
Interventions

BONAKDAR-TEHRANI Farhad

1 Corniche Lac et Forêt
CARREYRE
33680 LACANAU - Tél. 05.56.03.58.03

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE

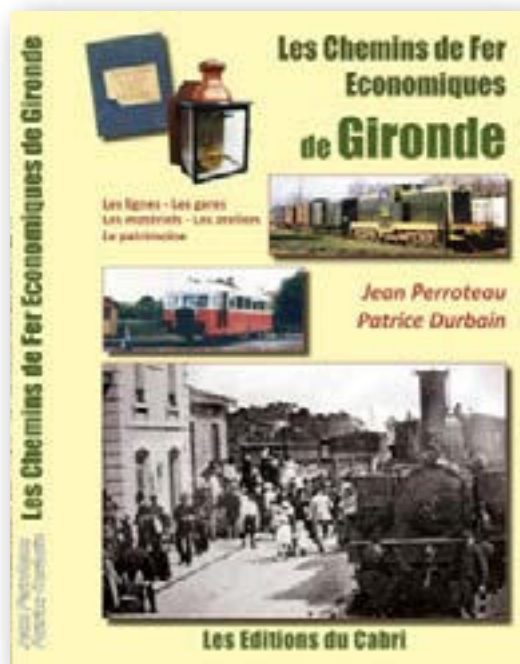
INST.GAZ - SOLAIRE

Ets LAGOFUN

05 56 03 54 46 - 06 80 72 13 57
ets.lagofun@orange.fr

25, rue de la Petite Lande, ZA de La Meule
33680 LACANAU

LES CHEMINS DE FER ECONOMIQUES DE GIRONDE



Les Chemins de Fer Economiques, un peu d'histoire

Le Conseil Général de la Gironde lança des études dès 1866, permettant l'éclosion de projets de voies ferrées qui verront naître beaucoup de conceptions discordantes de la part d'affairistes. Durant dix années, de 1871 à 1881, les premières ébauches et le tracé définitif n'aboutirent pas, conséquences des faillites de certains entrepreneurs ou l'impossibilité de réunir des fonds. L'aboutissement d'une première ligne de Saint-Symphorien au Nizan en 1873, allait conforter le Conseil Général à poursuivre l'extension du réseau départemental à la fois dans le Bayais, en Médoc et dans le sud de la Gironde. Ces lignes seront reliées à des gares de jonction des Compagnies de l'État, du Midi, du Médoc ou à la ligne de Luxey à Mont-de-Marsan.

Ce réseau secondaire du plus grand département de France concédé à la Société Générale des Chemins de Fer Économiques, va participer à l'essor économique multiforme pour le développement local, en particulier balnéaire et sylvicole, mais aussi pour les marchandises et les productions locales.

C'est donc un réseau très étendu sur l'ensemble du département avec 326 km de voies dont 52 km en Blayais qui voit le jour. Si c'était un tracé structuré et étendu, il avait aussi la qualité de communiquer avec les lignes des grandes compagnies. Incontestablement ce chemin de fer va faciliter les déplacements dans des conditions confortables et rapides, il va développer les relations entre les communes rurales vers le port de Bordeaux, l'installation d'habitants et d'entrepreneurs, permettre l'éclosion des stations balnéaires, l'arrivée d'usines de traitements des bois et de la résine, l'écoulement des produits de la forêt et du nord du bassin d'Arcachon. Ou bien encore permettre l'accessibilité à des trains spéciaux lors des foires et marchés, des fêtes, des courses de chevaux ou des excursions.

Un véritable lien social est désormais installé par le désenclavement de villages isolés. L'installation d'un atelier dès 1873 à Saint-Symphorien permet de maintenir le matériel roulant et de le modifier, indispensable avec l'extension du réseau.

Les chemins de fer Économiques édifièrent un autre vaste atelier-dépôt à Lacanau sur la ligne de Lesparre à Facture, ce qui améliora les réparations et rénovations pour le service des trains et l'embauche d'ouvriers supplémentaires qui fera vivre aisément de nombreuses familles.



L'atelier de Saint Symphorien équipé de machines-outils exécutera les gros travaux de mécanique sur les locomotives et les essieux.

Jean Perroteau et Patrice Durbain ont mis à profit leur intérêt partagé pour le patrimoine afin de mener un travail commun sur le chemin de fer secondaire départemental concédé à la Société des Chemins de Fer Économiques au XIXe Siècle.

Jean Perroteau a travaillé plus particulièrement sur la présentation afin que l'ouvrage soit attrayant pour le plus grand nombre, a réalisé la reconstitution graphique des sites et des matériels et a mis à profit ses rencontres avec ceux qui avaient des souvenirs et des documents originaux.

Patrice Durbain co-auteur d'un ouvrage sur les Trains du Médoc entre-autres, en lien depuis longtemps avec des passionnés, comme lui, de l'histoire ferroviaire a procuré photos, textes, documents, et témoignages précieux.

Cinq années de recherches ont été nécessaires pour réaliser cet ouvrage dense et original sur les « Économiques » de Gironde. Un livre doté de textes et documents inédits qui retracent cent ans de vie ferroviaire dans les villages du Médoc, du Blayais, du Bassin d'Arcachon et du Sud Gironde en liaisons avec Bordeaux.

Avant l'arrivée du chemin de fer les communications en Gironde étaient subordonnées à la traction hippomobile et aux chemins mal entretenus, l'automobile effectuait ses débuts, la lenteur et le coût des transports pénalisaient les activités économiques.



L'esprit novateur des acteurs gestionnaires de ce réseau a autorisé l'apparition des autorails (ou automotrices) Renault d'occasion à moteur diesel ou essence dès 1931, suivis en 1934 d'autorails de Dion-Bouton sortis des usines du constructeur.



L'expérience a confirmé la modernisation de la traction par le remplacement progressif des locomotives à vapeur et par l'utilisation des locotracteurs américains dès 1946. Les Économiques ont été sans aucun doute, les premiers en tant que VFIL (Voies Ferrées d'Intérêt Local), à adapter l'ensemble de la traction diesel dans sa globalité.



La rapidité des déplacements des voyageurs en fut transformée sur le rayon nord de Bordeaux à Lacanau entre autres, mais aussi sur les dessertes des embranchements particuliers d'industriels à Fature, Naujac, Arès, Hostens ou Saint-Symphorien et dans le Blayais dans une moindre mesure.

Voitures et wagons construits par G. Carde à Bordeaux-Bastide en 1904 :

- 1 Voiture mixte 1^{ère} et 2^{ème} classes avec 4 compartiments isolés accessibles par portières latérales.
- 1 Voiture de 3^{ème} classe avec 5 compartiments séparés desservis par portières latérales.
- 1 Voiture de 3^{ème} classe avec vigie ouverte puis supprimée, avec 5 compartiments
- 1 Fourgon à bagages avec 2 compartiments, l'un à bagages et l'un autre pour les convoyeurs
- 4 Wagon tombereaux
- 2 Wagons couverts
- 4 Wagons plats

En 1959, au regard de l'effectif de 1932, on constate une nette diminution du service des voyageurs avec un parc des voitures réduit à 20%, la ligne Bordeaux - Lacanau Océan remplacée dès 1952 par un service d'autocars. Le service des marchandises lié à l'activité des produits forestiers reste important, n'ayant perdu que 20% du parc de ses wagons tractés par des locomotives diesel très performantes. La décision du Conseil Général en janvier 1978 de cesser toute exploitation fut brutale, le maintien du réseau se justifiait malgré une concurrence routière devenue réelle.

Graphismes : Jean Perroteau

Le site de Lacanau possédait un atelier de mécanique, un atelier de charronnage et un atelier de peinture. Il effectuera les petits travaux de mécanique, les réparations des matériels roulants, les transformations des voitures voyageurs et des autorails ainsi que la construction des remorques d'autorails.

La ligne de Lacanau-Ville à Lacanau Océan : longueur 12 km 057 avec 4 stations et haltes.

Elle débute par l'avant-projet de Pierre Ortal en 1884 concernant une enquête d'utilité publique pour un Chemin de Fer d'Intérêt Local de Lacanau à l'Étang et à l'Océan, qui lui sera concédé en 1886 par le maire de Lacanau suite à la délibération du 27 décembre 1885 du conseil municipal.

Le 10 septembre 1904 une commission diligentée par le Préfet de Gironde effectue la visite des installations des diverses gares et parcourt la ligne :

« La voie est conforme au projet, quelques modifications de talus ont été apportées en raison de la nature spéciale de sable fin, le parcours s'est effectué à 40 km/h sur une voie considérée comme douce.

Néanmoins l'expérience du temps manquant à cet égard, la commission émet des réserves quant aux revêtements nécessaires pour défendre ces talus contre les eaux ou contre le vent.

Les ouvrages d'art soumis aux épreuves réglementaires du 12 août et du 10 septembre sont convenablement construits, les installations dans les gares ne sont pas terminées, l'abri de Talaris n'est pas fait.

A Lacanau Océan le dépôt des machines et le dortoir sont à peine commencés, l'installation d'eau est incomplète, la plaque tournante est à poser.

Au regard de la situation, la compagnie demande que la ligne lui soit remise dans les plus brefs délais avec la voie, les bâtiments et cours d'exploitation complètement terminés et en bon état, munie de matériel remorqueur et roulant, du mobilier, du télégraphe et en général de tout l'outillage des gares, des trains, de la voie nécessaires à l'ouverture de l'exploitation ». Documentation ABAC

La ligne sera mise en service en 1905 avec les matériels roulants suivant :

Deux locomotives série 2904 à 2905 type 120T (locos-tender avec soutes à eau), achetées à la Compagnie du Nord, construites par Cail en 1875.

En janvier 1959 le réseau de Chemins de Fer Economiques de Gironde possède :

- 10 - Locomotives Diesel électrique américaines
- 16 - Autorails
- 17 - Voitures à voyageurs
- 6 - Fourgons à bagages
- 8 - Remorques d'autorails
- 66 - Wagons couverts
- 415 - Wagons tombereaux et plateformes



"LE" SABLE DE LA CÔTE D'ARGENT à Lacanau , le sable met nos sens aux abois

Jean-Pierre Stynen



Fouler le sable blanc de la plage à Lacanau Océan procure cette sensation de douceur et de légèreté qui réveille notre sens du toucher, comme pour un enfant dans sa première expérience de la plage. Cette expérience magique est réservée aux lève-tôt foulant le sable juste après le passage du tracteur de nettoyage.

La découverte de cette plage blanche après les épisodes de dégradation par les tempêtes, qui ne laisse guère d'espoir de retour de telles masses de sable, est un émerveillement chaque année renouvelé.

Cet océan imprévisible, après avoir retiré le sable de la plage, l'a passé dans sa gigantesque machine à laver pour nous le restituer parfaitement propre, tout neuf

Après avoir passé tant d'étés à Lacanau Océan avec tous les souvenirs et les sensations engrangés, cette émotion retrouvée me fait revivre avec mon Lacanau d'enfant.

Les caractéristiques physiques du matériau sable en font un élément pluriel :

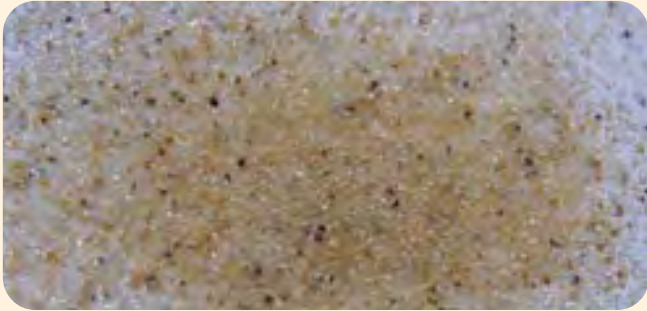
Solide : Au niveau de ses éléments constitutifs les grains de sable, qui sont des grains de minéraux très durs, quartz, feldspaths, micas et autre amphiboles, magnétites et olivines et grenats. Mais aussi comme sol qui accepte nos pas, les constructions et les voitures (dommage).

Liquide lorsque sec, il coule discrètement de notre main ouverte, ou dans un sablier comme ne pourrait le faire un liquide prisonnier de sa viscosité. Ou lorsqu'il s'insinue jusqu'au plus intime dans nos vêtements.

Gaz quand il se mêle au vent pour se laisser transporter sur des milliers de kilomètres, envahissant les continents, enfouissant des villes et créant au passage les dunes.

Pourquoi cette émotion ?

J'ai voulu marcher dans ce sable, **le toucher, le voir** de près, le regarder, l'étudier pour en découvrir le secret. Pourquoi éveille-t-il nos sens ? Le **sentir** aussi, même l'odeur est particulière, douce salée, iodée. Qu'est-ce qui fait la spécificité de ce sable là et pas un autre ? Après tout un sable de plage est un sable direz-vous ? Mais non et c'est tout ce qui fait l'attrait de la Côte d'Argent. Ce sable-là a une consistance tellement particulière que l'on dit **marcher dans le sable, non pas sur le sable** ; le pied donne la sensation de pouvoir se fondre en lui. Une image au grossissement de 20 environ (une grosse loupe) va me donner des réponses intuitives à mes questions.



Le toucher : Pourquoi cette douceur ?

Les grains de ce sable sont presque sphériques d'un diamètre compris entre 0,2 et 0,4mm. C'est un sable fin pratiquement homogène sans particules fines qui le ferait coller à la peau, ni grains grossiers sauf près des zones de dépôt de graviers. Ces grains sont polis donnant cette grande fluidité les grains roulant parfaitement les uns sur les autres.



La vue : Pourquoi cette blancheur ?

La grande majorité des grains de quartz très purs, transparents, rendent la lumière par micro-éclats, donnant cette blancheur éblouissante à la surface, bien que la couleur dominante soit ocre. Les minéraux autres que le quartz sont les feldspaths opaques de couleur blanche à ocre, les micas blancs à noir, et en faibles proportions les amphiboles, magnétites, grenats et olivines plus sombres de rouges ou verts foncés à noir.



Cet été nous profiterons bien de ce sable merveilleux, sur notre belle plage, jusqu'à nous confondre en lui

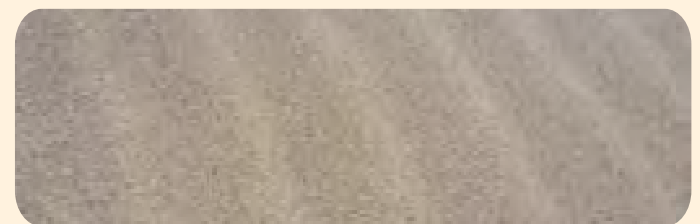
Le regard : Pourquoi les vagues de sable ?

Transportés par le vent, le sable forme à sa surface des vagues régulières. Sur l'avant dune, où les grains de sable les plus légers sont poussés par le vent, ces vagues offrent un bel arrangement de bandes grises. La partie face au vent est grisée par une proportion importante de grains foncés et noirs. La densité des minéraux qui composent ces grains étant de 2 fois celle du quartz explique cette ségrégation. Les grains les plus denses ont plus de mal à remonter la pente.



Petits amas de sable agglomérés : Le sable formé de grains sphériques ne se compacte pas, les grains secs roulent les uns sur les autres. Dans les petits amas friables qui se forment sur la plage quand le sable sèche, les grains sont collés par le sel déposé par l'évaporation de l'eau de mer.

La magie du sable vient de sa perception multiple en fonction des lieux et circonstances.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'ouvrage "ÊTRE SABLE", d'Anne Varichon et Carlo Roccella aux éditions Seuil m'a fait prendre conscience de toutes les facettes (physique, mystique, culturelle, géographique, artistique, industrielle) du sable, c'est un bel album scientifique et poétique bien illustré.



ZONE DE BZZZ



Il y a quelques samedis, au marché de Lacanau, un étrange spectacle attira mon attention. Devant un étal, immobile, il regardait fixement et d'une manière inquiétante un coin du stand, en émettant un petit bruit continu. Je m'approchai discrètement pour l'observer de plus près. Ma présence ne semblait pas le déranger. Qui était-il et qu'observait-il ?

Vêtu de jaune et de noir, il semblait figer en l'air. Pas de doute, c'était lui, un gros frelon asiatique ! Et il était hypnotisé par un objet transparent qui était posé sur le comptoir : un objet fermé, composé de deux vitres par lesquelles je vis enfin ce qui le passionnait tant : un rayon de miel sur lequel s'affairaient des centaines d'abeilles ! Le spectacle pris fin lorsque le propriétaire du stand, d'un coup sec, envoya au sol ce prédateur des abeilles butineuses.



Et si vous cherchez un moyen simple d'aider ces laborieux insectes à survivre, sachez que de nombreuses associations existent. Parmi elles, citons une association www.agirpourenvironnement.org qui a permis de créer plus de 15000 zones de BZZZ, des zones, dans vos jardins, où il vous suffit de semer de jolies fleurs qu'iront butiner les abeilles. En additionnant toutes les zones créées, ce sont plus de 100 millions de graines mellifères qui ont été diffusées en 2022 par cette association.

Et comme il y a tellement à connaître sur la vie des abeilles, pour d'autres informations, consultez des sites comme www.labeilledefrance.com

Et maintenant, toutes et tous à vos zones de BZZZ !

Tout le monde sait maintenant, que les abeilles que nous apprécions tant pour la qualité gustative de leur miel, sont en danger permanent à cause de nouveaux prédateurs ou d'un emploi exagéré des pesticides.

L'abeille a depuis longtemps été prise comme représentation pour sa productivité et son organisation en colonie. Il suffit de détailler la robe du sacre de Napoléon dans le tableau de David. C'est l'abeille qui figure sur la robe à côté du symbole de l'aigle.

Et puis, ce samedi, je rentrai chez moi et retrouvai un livre qui m'avait été donné il y a de quelques années. Je me mis à le feuilleter et le texte me revint à l'esprit... « *En ce lieu, comme partout où on les pose, les ruches avaient donné aux fleurs, au silence, à la douceur de l'air, aux rayons du soleil, une signification nouvelle. On y touchait en quelque sorte au but en fête de l'été. On s'y reposait au carrefour étincelant où convergent et d'où rayonnent les routes aériennes que parcourent de l'aube au crépuscule, affairés et sonores, tous les parfums de la campagne. On y venait entendre l'âme heureuse et visible, la voix intelligente et musicale, le foyer d'allégresse des belles heures du jardin. On y venait apprendre, à l'école des abeilles, les préoccupations de la nature toute puissante, les rapports lumineux des trois règnes, l'organisation inépuisable de la vie, la morale du travail ardent et désintéressé, et, ce qui est aussi bon que la morale du travail, les héroïques ouvrières y enseignaient encore à goûter la saveur un peu confuse du loisir, en soulignant, pour ainsi dire, des traits de feu de leurs mille petites ailes, les délices presque insaisissables de ces journées immaculées qui tournent sur elles-mêmes dans les champs de l'espace, sans nous apporter rien qu'un globe transparent, vide de souvenirs comme un bonheur trop pur* ». - Maurice Maeterlinck – 1901.



Plus de trois quarts des insectes volants ont disparu en à peine 30 ans !

Chaque année en France, ce sont près de 300 000 ruches qui disparaissent.

Les insectes représentent pourtant une biomasse exceptionnelle grâce à leur diversité et sont un maillon essentiel de la chaîne du vivant. Sur les 2,4 millions d'espèces recensées, les insectes comptent pour près de 40% du total, soit plus d'un million d'espèces.

Cet effondrement soudain et massif n'est pas sans conséquence pour la biodiversité en général et pour l'humain en particulier. Les services écosystémiques rendus par les insectes pollinisateurs sont évalués à plus de 153 milliards d'euros par an, ce qui représente 9,5% de la valeur de la production alimentaire mondiale.

Partez à la découverte de l'abeille et de l'apiculture alternative

Association Bzzz
Chemin des Espécores - Route de Bras - 63170 Tourves
contact@bzzz.fr - animation@bzzz.fr
06 68 07 17 17

“ L'association Bzzz est née à l'été 2012 de la volonté de quelques passionnés de s'engager pour la protection des abeilles et de la biodiversité. Face au constat accablant du déclin des abeilles, le grand public prend conscience de l'urgence d'agir. Bzzz s'y engage au travers d'actions concrètes. Ainsi, Bzzz permet aux citoyens d'être eux-mêmes acteurs de la protection des abeilles. ”

Four adhérer et découvrir nos actions en faveur des abeilles : www.bzzz.fr

Contactez-nous pour l'organisation d'animations pédagogiques. Ateliers, démonstrations/formations miel et savons dans la Bzzz Mobile, observation des abeilles dans leur habitat, découverte par les 5 sens. Pour tous publics.

Bzzz valorise les trésors de la ruche et crée artisanalement des produits dérivés, spécialement pour ses membres !

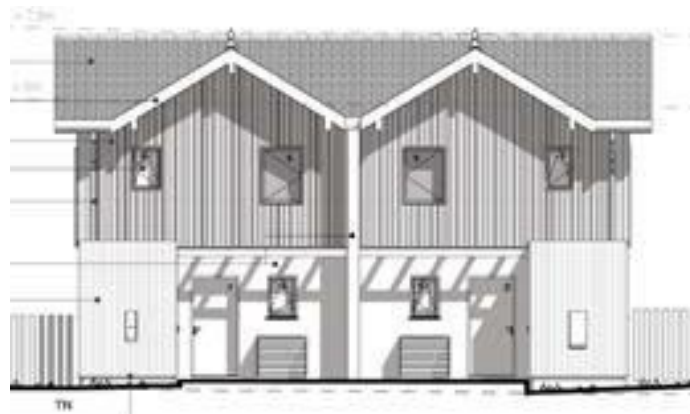
Adhésion annuelle « parrainage de ruche » : 50€

Adhésion à 2 soit 25€/pers. Adhésion à prix libre pour les membres tutinnous-so-s.

Ne pas jeter sur la voie publique

► L'A.P.L.L.O. ET LE PROJET « VILLA CANO »

Après plusieurs rencontres et réunions constructives l'A.P.L.L.O. et le Crédit Agricole Immobilier se sont entendus sur la signature d'un protocole concernant le projet immobilier « Villa Cano » prévu route du Lion à Lacanau Océan. Des interventions légères sur l'aspect architectural et une réelle amélioration de la végétalisation sur le terrain. Cette dernière passe par la conservation des végétaux existants en fonction de leur localisation et de leur état sanitaire, par le renforcement de la plantation d'arbres à hautes tiges pour reformer la canopée, ainsi que la densification des arbustes de taille moyenne. La volonté étant d'insérer les constructions projetées dans un espace végétal continu caractéristique de cette partie de Lacanau et par là-même, de recréer la biodiversité du site. Nous vous tiendrons régulièrement informés au fil des avancées.



Quelques exemples de la végétation qui sera installée

► LA DEMANDE DE REMISE EN ÉTAT DES ZONES DÉBOISÉES POUR LE PROJET DU PYLÔNE DE LA GRANDE ESCOURE



L'A.P.L.L.O. et Vive la Forêt ont envoyé un courrier au maire le 16 juin dernier demandant de faire procéder au reboisement de la zone déboisée par erreur. Concernant la zone d'implantation du projet :

- mettre en sécurité cette zone : en faisant procéder au retrait de tout le réseau électrique enfoui, ainsi qu'à la destruction et à l'enlèvement de la dalle en béton de 49 m².
- et de faire procéder au reboisement du terrain, voire, si nécessaire, de faire effectuer les travaux de reboisement aux frais du contrevenant. Une première coupe préalable à la réalisation de ce projet a été effectuée du 3 au 5 mars 2020 sur le mauvais emplacement. Cette zone déboisée par erreur se situe également en zone NR et en espace boisé classé. Aucun reboisement n'a été effectué à ce jour. Une deuxième coupe a été réalisée le 30 septembre 2020 sur la zone du projet en vue de l'installation de la dalle, des circuits électriques et de la mise en place du pylône. Les travaux ont été stoppés à la suite de la décision de justice rendue. Aucun reboisement n'a été effectué à ce jour. En effet, non seulement l'entreprise n'a pas reboisé la zone concernée mais elle n'a pas détruit la dalle de béton de 49 m² qu'elle s'est contenté d'enfouir sous

60 cm en formant un monticule qui empêche les espèces locales de se reproduire. Le réseau électrique non plus n'a pas été démonté. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

► RÉUNION BILAN DU COMITÉ LOCAL DE CONCERTATION LITTORAL POUR LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE 2016-2022 LE 7 JUIN DERNIER

L'A.P.L.L.O. était présente à cette réunion bilan pour évaluer la politique mise en œuvre et tirer des conclusions sur La Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière 2016-2022 afin de pouvoir préparer les objectifs de la future stratégie.

Concernant plus spécifiquement nos actions sur l'aménagement de l'accès à la promenade Lacaze depuis le parking Pasteur et l'aménagement de la piste cyclable à la sortie de l'Océan, elles vous sont détaillées dans les pages 24 et 25.

► LE PROJET LIAISON DOUCE À LA VILLE

La présentation de ce projet a suscité un vif intérêt. Il concerne l'aménagement d'une traversée de bourg à Lacanau Ville entre la place de la Gaité et le lac de Lacanau. On peut s'interroger sur la proposition de modification de voirie de l'avenue du lac qui va fortement impacter les riverains qui nous ont alerté. Des modifications : Trottoir partagé entre piste cyclable et cheminement piéton potentiellement accidentogène, suppression des stationnements sur la totalité de l'avenue, maintien d'une voie de circulation en double sens. Nous nous y pencherons donc très sérieusement.

LES AVANCÉES DE L'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE-ESPAGNE

par Pierre Barras

(Cet article fait suite à celui paru dans le magazine 128)

Le Conseil de l'Union Européenne du 25 novembre 2002 a approuvé l'objectif consistant, pour chaque état membre, à parvenir à un niveau d'interconnexion électrique avec ses voisins au moins équivalent à 10% de la capacité de production installée en 2020. Ce pourcentage, appliqué à la frontière entre la France (R.T.E.) et l'Espagne (R.E.E.), conduit à une capacité d'échange de 8000 MégaW. A ce jour en prenant en compte la liaison, par la Catalogne, mise en service en 2015, la capacité est de 2800 MégaW.

Les études engagées en 2012 par R.T.E. et R.E.E. ont abouti à la décision de l'U.E., le 14 octobre 2013, d'une interconnexion Ouest d'une capacité de 5000 MégaW.

Cette interconnexion relie 2 nœuds de réseaux, ceux de Cubzenais (en Gironde) et Gatika (Biscaye, en Espagne)

Côté Pays Basque français et espagnol, la topographie, l'urbanisation et les nombreuses infrastructures routières sont des sujétions importantes. Aussi, Gatika se situant à proximité de la côte (10km), la solution retenue est une liaison de 370km dont 280km en liaison sous-marine par le golfe de Gascogne et 80km terrestre, en France, dans le Sud-Médoc à la latitude de Cubzenais.



Christophe Bernier
Agent Général d'Assurances
Lacanau
www.swisslife.fr



SwissLife
Assurances Dommages
Habitation - Immeuble - Bailleur privé
Locaux professionnels
Auto - Mot - Loisirs - Protection juridique

Briconautes
Lacanau

TEL 05 56 03 50 81

Les études achevées en 2021 ont abouti à un tracé terrestre dans le Médoc qui se termine au niveau de la cantine Nord. La plupart du tracé s'effectue dans les pistes forestières ou au bord des routes forestières comme cela est le cas sur l'extrait de plan ci-contre relatif à Lacanau et au Porge :



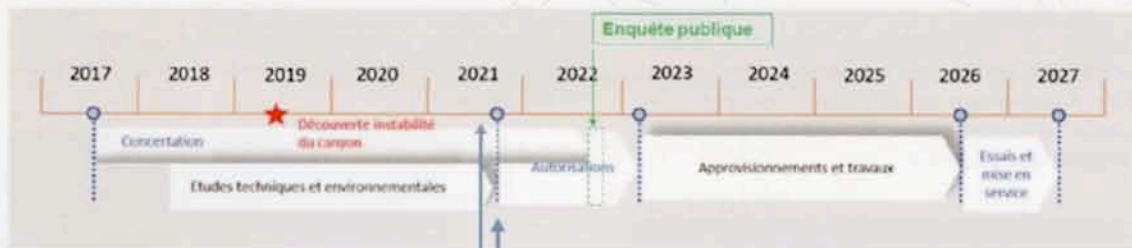
5 caractéristiques du tracé

- Une liaison électrique 100% souterraine
- Le tracé s'écarte des zones urbaines denses
- S'appuie sur des routes ou infrastructures
- S'adapte techniquement pour éviter les impacts sur les zones à enjeux environnemental
- Aucun impact pour les activités nautiques : Rognades ou surfs

Le passage entre réseau terrestre et maritime s'effectue au niveau d'une station de conversion située au pied de la dune blanche.

La liaison maritime devait traverser le Gouf de Capbreton, les études de sol ayant démontré l'instabilité des versants du Gouf la liaison contourne à terre ce Gouf selon le tracé ci-contre.

Le planning de l'opération est résumé ci-dessous



Validation ministérielle de la modification du FMI (7 sept. 2021)

- Dépôt des dossiers de demande relatif à : (1 déc. 2021)
- Déclaration utilité publique liaison et station de conversion
 - Autorisation Environnementale (loi sur l'eau, espèces protégées, défrichement)
 - Mise en Compatibilité des documents d'urbanisme
 - Convention d'Utilisation du Domaine Public Maritime (CUDPM)

Source : images RTE

Pour plus d'informations, le projet et son déroulement sont consultables sur www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

PIZZA PISE

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE AU **05 56 03 29 06**

• PIZZA
• BOISSON

10, AV. MAL LOGIS GARNUNG
LACANAU Océan

Optique®
Lacanau Océan

www.optiquelacanau.fr

AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS A LA PROMENADE LACAZE DEPUIS LE PARKING PASTEUR

Pierre Barras

Les copropriétaires de la résidence « Les Océanides » ont décidé la fermeture de leur résidence ce qui a pour effet de condamner l'accès public entre la rue Pasteur et la promenade Lacaze, accès empruntant la voie interne à la résidence et celui entre les deux parkings.

Lors de notre réunion APLLO-Mairie de novembre 2021 avec le Maire, nous avons fait une proposition d'accès à la promenade Lacaze.



La Mairie a réalisé un aménagement dans la première quinzaine de Juin. Cependant, il ne représente que la première phase du nécessaire aménagement. En effet :

D'une part, il ne concerne que la montée, et l'accès à la plage est fléché entre les résidences « Horizon Marin » et « les Terrasses de l'Atlantique ». Ce qui deviendra un problème lorsque ces résidences procèderont à la fermeture de leurs résidences, suivant en cela l'exemple des « Océanides ».

D'autre part, le passage surélevé protégeant les usagers pour traverser la rue Pasteur entre le parking et l'accès plage, n'a pas été réalisé.



Nous apprécions que la proposition de l'APLLO ait été retenue par la municipalité, cependant elle ne revêt toute sa pertinence que si elle est appliquée dans son ensemble.

Nous espérons que la réalisation actuelle ne soit que la première phase de l'aménagement complet, tel que proposé initialement.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE A LA SORTIE DE L'OcéAN

Pierre Barras

Un aménagement (élargissement vers le nord) a été réalisé au dernier trimestre 2021 et le marquage réalisé en mars 2022 comme il apparaît sur la photo ci-contre.

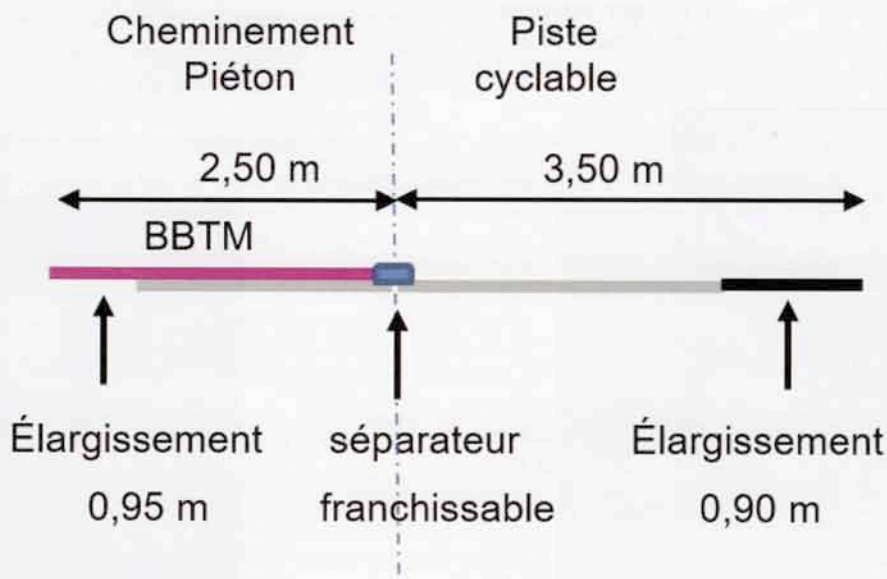


En saison estivale le trafic vélo est le plus important dans créneau horaire 10h-20h et la piste étant bidirectionnelle une étude de trafic confirmerait un flux par sens supérieur à 75 passages par heure ce qui conduit par jour et dans les 2 sens à un débit supérieur à 1500. Il en résulte que la largeur de la piste cyclable selon les prescriptions du C.E.R.E.M.A. ⁽¹⁾ doit être de 3,5m.

Pour les piétons les recommandations du C.E.R.E.M.A. ⁽²⁾ pour ce type de cheminement sont de retenir 2,5 m. En effet ceci permet le croisement sans gêne d'un adulte et enfant (largeur 1,2m) ou d'une personne à mobilité réduite avec une personne seule (0,8m) en conservant un espace « central » de 0,5m.

Il est à noter que la création du PEM majorera ce trafic.

Profil en travers en appliquant les règles du CEREMA



(1) Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement, voir site web via le QR Code ci-contre
(2) guide téléchargeable sur le site du C.E.R.E.M.A. <https://cutt.ly/flkHLlc>



A L'OUEST COWORKING

L'OUEST

COWORKING

LACANAU

A l'Ouest Coworking est un lieu dynamique au centre de Lacanau ville à 15 minutes de l'océan, situé au 1 rue Edmond About 33680 Lacanau, à la Maison Bergey.



C'est un espace de travail partagé à l'ambiance conviviale et bienveillante, dédié aux télétravailleurs, travailleurs nomades et personnes initiant des activités (cours d'anglais tout âge, atelier parents-enfants, formation) ... A l'Ouest Coworking est doté d'une connexion internet très haut débit et stable.

C'est un lieu accessible 7j/7 et 24h/24, doté de 12 bureaux en openspace, d'un bureau nomade privatisable, d'une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes, équipée d'un système de visioconférence. Nos espaces sont utilisables pour 2 heures, 1 demi-journée, à la journée, au mois et à l'année.



Pour nos coworkers sportifs une douche est à disposition ainsi qu'un espace de séchage pour le matériel de surf et plus largement de glisse.

Équipé d'un coin détente et repas, d'un jardin et d'une terrasse, l'équipe est engagée dans un processus de développement durable. A l'Ouest Coworking se positionne sur le tri et la valorisation des déchets notamment la collecte des mégots de cigarettes, le challenge du zéro plastique entrant dans l'espace, l'utilisation de produits ménagers naturels et la valorisation de circuits courts...

C'est le lieu propice aux échanges, et à la création de dynamiques entre professionnels et entrepreneurs.

A l'Ouest Coworking accueille chaque vendredi matin des entrepreneurs locaux. Ensemble, ils travaillent à la valorisation de leur savoir-faire, leur posture de dirigeant et créent des relations professionnelles à forte valeur ajoutée et concrètes. Cette dynamique entrepreneuriale et locale dénommée l'Abordage - s'appuie sur deux partenaires l'ADEC et le Club des Entrepreneurs du Médoc, et est animée par ACTE, une entreprise locale.

L'Abordage permet de rompre la solitude du chef d'entreprise, quel que soit le statut et la taille de l'entreprise :

- Par des formations adaptées aux dirigeants,
- Par l'organisation d'évènements - rencontres et échanges professionnels,
- Par la valorisation des compétences de chacun,
- Par l'entraide et la bienveillance,
- Par le développement et l'activation des réseaux professionnels.

A l'Ouest Coworking, accueille les acteurs économiques dans un environnement véritablement dédié à l'entrepreneuriat et au soutien de synergie œuvrant au développement économique des entreprises et du territoire.

C'EST LE LIEU PROPICE AUX ÉCHANGES, ET À LA CRÉATION DE DYNAMIQUES ENTRE PROFESSIONNELS ET ENTREPRENEURS.

Venez tester ! Contactez- les par mail à l'adresse captain@a-louest.org ou au 05 56 03 16 28.

Ils auront plaisir à vous présenter le lieu autour d'un bon café.



CHEZ PAIN PAIN

propos recueillis par Alain Crombez

Depuis le 1er mars 2022, « Chez Pain Pain » a réouvert, au soulagement des riverains de l'avenue Plantey qui apprécient ce commerce de proximité. Partons à la rencontre de deux Lyonnais, Véronique et Mohamed, qui ont pris la relève de Fabienne : Deux trajectoires atypiques pour un projet de vie commun.

Pouvez-vous vous présenter ? D'où venez-vous ?

Mohamed Hamadou, surnommé Mao : Je suis juriste de formation. J'ai exercé la profession d'avocat pendant plus de 20 ans. J'ai terminé cette carrière dans une entreprise d'environ 300 salariés, au sein de laquelle j'avais la charge de la direction juridique. C'est donc une nouvelle vie que je commence ici avec la reprise de Chez Pain Pain, résultat tant d'un choix de vie que la réponse à une opportunité qui s'est présentée. Volonté de démarrer quelque chose de neuf et commencer une aventure avec Véronique.

Je m'appelle Véronique Chaland et je viens aussi de Lyon. Mon métier c'est la restauration ; j'ai tenu des restaurants à Lyon. J'ai ensuite intégré une association venant en aide aux travailleurs handicapés. A ce titre, j'ai créé une sandwicherie, qui est toujours ouverte, dans le quartier de Vaise (Lyon 9ème). Après quelques années, j'ai repris mes études de droit, ce qui m'a permis de rencontrer Mohamed dont le cabinet était au-dessus de la sandwicherie ! A l'issue, je suis devenue conseillère à l'agence Pôle emploi de Villeurbanne.

Oui, mais on est encore loin de Lacanau !

Véronique : Après deux ans chez Pôle emploi, j'avais toujours envie de revenir à mon premier métier et plus précisément, j'avais pour projet de vendre des poulets sur les marchés. J'ai amené Mohamed à ce projet et nous nous sommes inscrits sur un site de ventes de fonds de commerces. **Mohamed** : Nous recherchions le soleil, mais avions quelques exigences géographiques à savoir le quart sud-est de la France. Le plus à l'ouest dans nos recherches c'était l'Hérault, le 34, avec ses stations balnéaires.

Enfinement du 34 au 33, il n'y avait qu'un pas ? Mais l'Océan n'est pas vraiment la Méditerranée !

Mohamed : Nous avons pris connaissance de l'annonce de Fabienne. Certes, ce n'était pas tout à fait la cible géographique mais l'annonce était bien écrite ! Et nous voilà partis pour plus de 6h de route. A l'arrivée ce fut le coup de cœur, pour le lieu, l'établissement et l'ancienne gérante Fabienne. **Véronique** : Épicerie, boulangerie, pâtisserie, c'est cette diversité qui m'a tout de suite plu. **Mohamed** : Nous ne voulions pas l'hypercentre. Nous sommes légèrement en retrait mais le lieu est très passant et il y a ce parking très pratique.

DE FAIT, LES GENS REVIENNENT ET CE SONT CES CLIENTS FIDÈLES QUI NOUS DONNENT LA VOLONTÉ DE TOUJOURS FAIRE MIEUX

APLLO mag' : Vous avez commencé en mars et nous voilà l'été. La transition n'est-elle pas rude ?

Véronique : C'est arrivé doucement, progressivement. Nous avons eu le temps de prendre nos marques.

Mohamed : Bien sûr nous voulons développer l'activité saisonnière au profit des touristes mais aussi inscrire notre activité dans la vie locale à l'année. C'est pourquoi, travailler l'avant et l'après saison est fondamental pour nous. Oui, nous avons plus de clients qu'en mars mais nous gardons un noyau de clients fidèles à l'année, ce qui est important pour nous.

APLLO mag' : Succéder à Fabienne était un challenge ?

Mohamed : Oui, car elle avait marqué ce lieu de son empreinte. Nous avons donc gardé le même concept, les mêmes producteurs, les mêmes fournisseurs, les mêmes recettes. Nous ne voulions pas « faire mieux » qu'elle, au risque de faire moins bien. Nous voulions respecter ce qu'elle a créé mais avec notre touche à nous, nos idées. De fait, les gens reviennent et ce sont ces clients fidèles qui nous donnent la volonté de toujours faire mieux. Nous n'oublions pas que les premiers dimanches de mars, avril ou mai, ce sont les canaulais qui nous ont fait vivre **Véronique** : Fabienne a facilité notre arrivée car nous avons repris son logement, à proximité du commerce.

APLLO mag' : Vos premières impressions sur la commune et ses alentours ?

Véronique : Avec notre activité, nos visites ont été limitées ; le Cap-Ferret, le Moutchic, Talaris... principalement nous apprécions les balades en front de mer. **Mohamed** : Nous avons apprécié le bon accueil de tout le monde, clients, commerçants, voisins... Nous commençons à comprendre et aimer l'ambiance hors saison. **Véronique** : Je voulais fuir les grandes villes et voulais trouver une ambiance plus détendue. Même si on fait des heures de dingue, il n'y a pas de stress, les gens prennent le temps de se parler. **Mohamed** : Mais cette ambiance doit servir l'exigence due au client, la qualité du service.



Embarquez dans l'histoire de L'APLLO et participez à son voyage en devenant vous-même une ou un de nos administrateurs.

L'APLLO 2022 c'est avant tout nos adhérents toujours fidèles et encore bien d'autres qui nous suivent :

- dans nos écrits au travers des 1000 exemplaires de l'APLLO Mag',
- dans nos newsletters qui arrivent directement dans leur boîte mail,
- sur le web - www.apllo.fr - où vous trouverez encore plus d'informations,
- sur notre page facebook - [apllo asso](https://www.facebook.com/apllo.asso) -
- et sur instagram - [apllo asso](https://www.instagram.com/apllo.asso) -.

Notre association a également décidé de donner une place à d'autres associations canalaises dans notre revue dans le seul but de mieux vous informer et vous aider dans l'actualité de notre ville.

L'APLLO aujourd'hui ce sont aussi 11 administrateurs qui recherchent l'info au quotidien tout en poursuivant leurs autres activités.

Vous voulez nous aider, participer mais vous ne savez pas quel "service" vous pourriez rendre ? N'hésitez pas à nous contacter. Toutes les bonnes volontés seront bien accueillies.

Nous sommes là pour vous, soyez ici avec nous et déposez votre candidature à contact@apllo.fr ou écrivez-nous à APLLO 2 rue J. Perpère 33680 Lacanau-Océan

A très bientôt

La Présidente,

Marie-Thérèse Fabre et tous les membres du Conseil d'Administration de l'Appllo

POUR NOUS CONTACTER:

✉ contact@apllo.fr

📍 APLLO, 2 rue J. Perpère - 33680 Lacanau Océan

🌐 www.apllo.fr

📷 [apllo asso](https://www.facebook.com/apllo.asso)

Association apolitique, intellectuellement et financièrement indépendante



Amis, Propriétaires & Locataires de Lacanau Océan